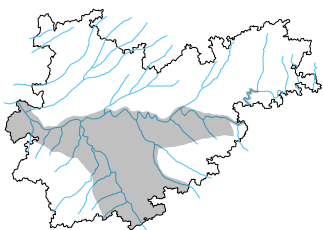


Plaines et terrasses de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron

De vastes étendues alluvionnaires, planes et étagées où toute forme peut apparaître comme un repère.



Ce territoire est marqué par les diverses étapes alluvionnaires.

Dans les plaines, la forêt fluviale, dans la série de l'aulne, est souvent réduite par la concurrence agricole. La trame végétale ressort sur ces étendues planes : haies, alignements des routes, ... La géométrie des peupleraies répond à celle de l'arboriculture de vallée.

Sur les terrasses, persistent des ensembles forestiers importants (forêt d'Agre, par exemple). Les taillis morcelés et les talus sont dominés par le chêne pédonculé associé au chêne pubescent.

Le rebord des terrasses est ponctué par les parcs d'anciens domaines et leurs collections de grands résineux : cèdres, pins parasols, ...



Larges plaines agricoles, paysage régulier et géométrique

PALETTE VEGETALE (Liste non exhaustive)

Arbres

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Charme commun (*Carpinus betulus*)
- Orme (*Ulmus*)
- Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
- Pommier (*Malus*)
- Poirier (*Pyrus*)
- Prunellier (*Prunus spinosa*)

Arbres en milieu humide

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Peuplier noir (*Populus nigra*)
- Saule blanc (*Salix alba*)
- Saule marsault (*Salix caprea*)

Conifères (isolés ou en alignement)

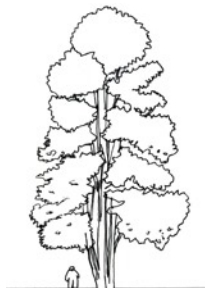
- Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)
- Pin parasol (*Pinus pinea*)

Arbustes

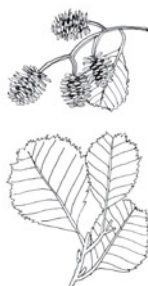
- Troène (*Ligustrum vulgare*)
- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Viorne (*Viburnum*)
- Fusain (*Euonymus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)



Saule Blanc



Aulne Glutineux

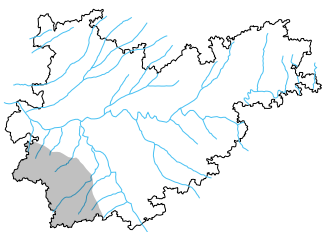


Une forme caractéristique de la vallée de la Garonne : les "ramiers" qui bordent les rives du fleuve, occupés aujourd'hui par de vastes peupleraies.

Choisir le végétal en Tarn-et-Garonne

Coteaux de Lomagne

Un paysage extrêmement vallonné sur coteaux molassiques et anciennes terrasses, dominé par la grande culture.



*"La Lomagne ou le pays des ormes"
(Professeur Rigouste)*

Dans les séries du chêne (sessile, pédonculé, pubescent) associé à l'orme, au frêne, au tremble et au robinier, les bois occupent souvent le sommet des collines laissant les fortes pentes et les vallées à une agriculture diversifiée mais dominée par la grande culture.

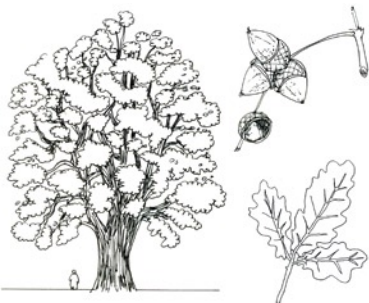
De grands arbres isolés (arbres rois) ponctuent ce paysage : chênes mais aussi pins parasols et cyprès rappelant la Toscane.

On notera quelques stations de chênes verts.



Reliefs boisés et fonds de vallées cultivés de la Lomagne

PALETTE VEGETALE (Liste non exhaustive)



Chêne Pédonculé



Frêne

Le cyprès s'est propagé sur tout le Sud de la France. Sa forme érigée en fait un repère dans le paysage. Symbole d'éternité, il peut s'appuyer sur du bâti, marquer une entrée ou composer un alignement.

Arbres

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- Châtaignier (*Castanea sativa*)
- Orme (*Ulmus*)
- Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
- Erable champêtre (*Acer campestre*)

Conifères (isolés ou en alignement)

- Pin parasol (*Pinus pinea*)
- Cyprès (*Cupressus sempervirens*)

Ripisylves

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Peuplier tremble (*Populus tremula*)
- Saule blanc (*Salix alba*)

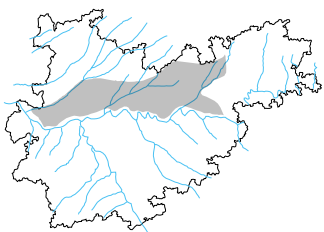
Arbustes

- Troène (*Ligustrum vulgare*)
- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Fusain (*Euonymus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Aubépine (*Crataegus*)
- Cognassier (*Cydonia oblonga*)
- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)

Choisir le végétal en Tarn-et-Garonne

Coteaux du Bas-Quercy

Un territoire mouvementé de collines argilo-calcaires que la polyculture fruitière et les petits boisements viennent morceler.



La diversité des sols du Bas-Quercy favorise une agriculture variée et des paysages découpés.

Les séries du chêne pédonculé et du chêne pubescent prédominent sur les terrains argilo-calcaires. La forêt se maintient sur les versants Nord où apparaissent d'autres essences : charme, robinier mais aussi alisier.

On regrettera quelques enrésinements ponctuels : pin noir, pin de Weymouth, ...

Sur les versants Sud, l'arboriculture fruitière structure le paysage : pêcher, brugnonier, prunier, cerisier et vigne à chasselas, ... Les cultures céréalières occupent les vallées alluvionnaires.



Paysage arboriculture

PALETTE VEGETALE (Liste non exhaustive)

Arbres

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- Châtaignier (*Castanea sativa*)
- Charme (*Carpinus betulus*)
- Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
- Murier blanc (*Morus alba*)

Conifères (isolés ou en alignement)

- Pin parasol (*Pinus pinea*)
- Cyprés (*Cupressus sempervirens*)

Ripisylves

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Peuplier tremble (*Populus tremula*)
- Saule blanc (*Salix alba*)

Arbustes

- Troène (*Ligustrum vulgare*)
- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Fusain (*Euonymus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Aubépine (*Crataegus*)
- Cognassier (*Cydonia oblonga*)
- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)



Mûrier Blanc

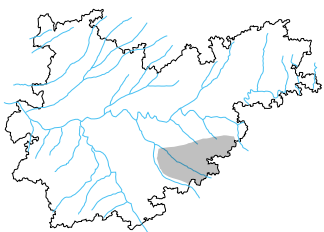


Pêcher

La culture du mûrier blanc s'est développée dès le XVIII^{ème} pour la production de la soie, notamment autour de Caussade. Les alignements, vestiges de cette production, sont encore présents et peuvent inspirer de nouvelles plantations.

Coteaux de Monclar

Un relief collinaire sur terreforts argilo-calcaires marqué par la forêt et la prairie au Nord et la grande culture au Sud.



Les coteaux de Monclar, constitués de molasses, accueillent la série du chêne pédonculé associé au robinier et au merisier. Dans la partie Nord, de beaux ensembles forestiers sous forme de taillis et de taillis sous futaie intègrent le châtaignier, le charme et le bouleau. Certains secteurs ont été fortement enrésinés (Pin maritime, ...). Sur les meilleurs versants, l'influence méditerranéenne se manifeste par des peuplements d'arbousiers. L'élevage ménage des paysages de prairies et de bocages. Dans la partie Sud, les grandes cultures sont plus présentes.



Les coteaux de Monclar

PALETTE VEGETALE (Liste non exhaustive)

Arbres

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- Châtaignier (*Castanea sativa*)
- Charme (*Carpinus betulus*)
- Frêne (*Fraxinus excelsior*)
- Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)

Conifères

- Pin maritime (*Pinus*) (en massif)
- Pin parasol (*Pinus pinea*) (isolés ou en alignement)

Influence méditerranéenne

- Arbousier (*Arbutus unedo*)
- Chêne vert (*Quercus ilex*)

Arbustes

- Troène (*Ligustrum vulgare*)
- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Fusain (*Euonymus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Buis (*Buxus sempervirens*)



Erable Champêtre



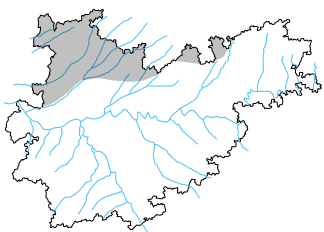
Robinier

Le taillis et le taillis sous futaie sont les formes les plus fréquentes de la forêt sur coteau.

Choisir le végétal en Tarn-et-Garonne

Quercy Blanc et Pays de Serres

Des plateaux calcaires encore forestiers et fortement érodés, opposés à de plus riches vallons.



"Quercy comme quercus, chêne en latin"

La série du chêne pubescent prédomine dans tout le Pays de Serres et le Quercy Blanc, associé au frêne et au charme. Les boisements, souvent morcelés et en sommet de plateau, alternent avec les vallées cultivées. L'omniprésence du calcaire blanc, la ponctuation de cyprès, les vergers (pêchers, abricotiers, pruniers d'Agen), les vignes et les truffières confèrent à ce paysage une connotation méditerranéenne.



Vallée de la Séoune

PALETTE VEGETALE (Liste non exhaustive)



Charme



Prunier



Arbres

- Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- Chêne rouvre (*Quercus petra*)
- Charme (*Carpinus betulus*)
- Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*)

Conifères

- Cyprès (*Cupressus sempervirens*)

Arboriculture fruitière

- Prunier (*Prunus domestica*)
- Pêcher (*Prunus persica*)

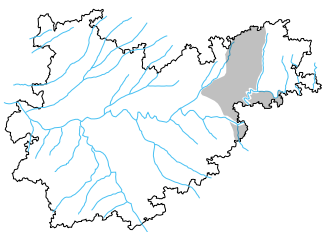
Arbustes - strate arbustive des pelouses calcicoles

- Buis (*Buxus sempervirens*)
- Aubépine (*Crataegus*)
- Eglantier (*Rosa canina*)
- Genévrier (*Juniperus communis*)

Le verger est constitué d'essences fruitières adaptées aux sols de chaque terroir. C'est une forme végétale intéressante pour sa production mais aussi pour ses floraisons printanières. Il peut être utilisé comme bordure de parcelle.

Causse du Quercy

Un paysage caussenard caractérisé par son sous-sol calcaire, son étendue à peine mouvementée et sa végétation méditerranéenne.



Le plateau karstique qui constitue le support des causses offre un maigre couvert végétal. La forêt est souvent pâturée.

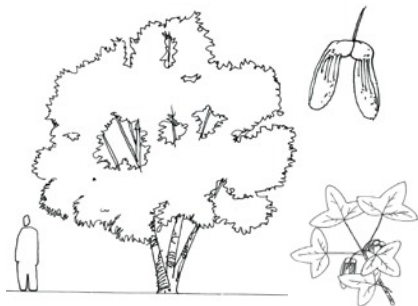
La série méditerranéenne du chêne pubescent prend des formes de taillis et de garrigues où l'on retrouve érable de Montpellier, érable champêtre, cerisier, et des arbustes tels que, buis, cornouiller, pistachier térébinthe, ...

La lande à genévrier occupe également de vastes espaces. Le frêne est très présent dans les endroits plus frais, notamment, dans la traversée des gorges par la rivière Aveyron.

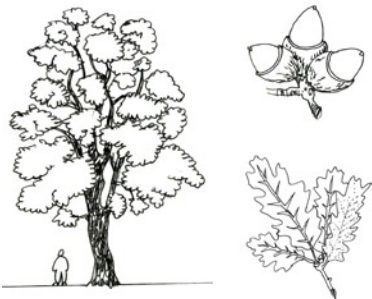


Paysage caussenard

PALETTE VEGETALE (Liste non exhaustive)



Erable de Montpellier



Chêne Pubescent

Arbres

- Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- Erable champêtre (*Acer campestre*)
- Erable de Montpellier (*Acer monpessulanum*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Prunier (*Prunus domestica*)
variété de Saint Antonin

Arbustes

- Troène (*Ligustrum vulgare*)
- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Viorne Lantane (*Viburnum Lantana*)
- Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)

Végétation des pentes du Causse

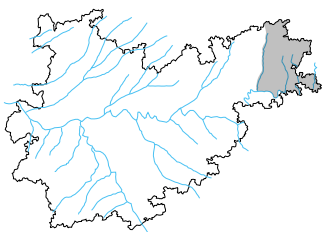
- Buis (*Buxus sempervirens*)
- Genévrier (*Juniperus communis*)
- Nerprun alaternes (*Rhamnus alaternus*)
- Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)

Même si le bocage est ici "lithique" (réseau de murets de pierre sèche), les haies champêtres sont nombreuses, intégrant arbres de bois d'œuvre et arbustes fruitiers.

Choisir le végétal en Tarn-et-Garonne

Rouergue

Une grande diversité géologique qui induit des paysages pré-montagnards variés où la forêt et le bocage jouent encore un grand rôle.

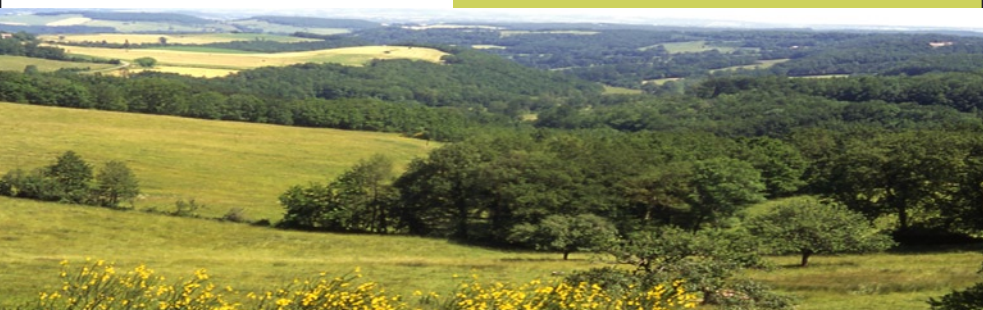


La partie rouergate du département est une zone complexe qui annonce le piémont du Massif Central.

Sur les terreforts des avant-causses, les haies vives composées de frênes, de chênes, de prunelliers et de pruniers confèrent un aspect bocager au paysage.

Le Ségala présente un fort caractère forestier dans les séries du chêne (pubescent, pédonculé et sessile).

Plus à l'Est, le socle schisteux et gréseux offre des stations de hêtres. On notera la présence de châtaigniers, vestiges d'anciennes cultures.



Le Rouergue

PALETTE VEGETALE (Liste non exhaustive)



Châtaignier



Hêtre

Le bocage est un réseau de haies vives encadrant des parcelles généralement affectées à l'élevage. Les frênes dominent, traités autrefois en têtard pour l'alimentation des animaux.

Arbres

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Châtaignier (*Castanea sativa*)
- Hêtre (*Fagus sylvatica*)
- Erable champêtre (*Acer campestre*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Prunier (*Prunus domestica*)
variété de Saint Antonin

Arbustes

- Prunellier (*Prunus spinosa*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Eglantier (*Rosa canina*)
- Viorne olivier (*Viburnum opulus*)

La haie

La haie joue un rôle essentiel dans la constitution des paysages ruraux du Tarn-et-Garonne. Elle souligne le relief et le parcellaire, indique la qualité des sols et met en évidence les pratiques agricoles. Mais son usage ne se limite plus à l'espace rural.

Caractérisée par sa forme linéaire et le plus souvent élément constitutif d'un maillage, la haie délimite les parcelles agricoles, souligne les talus, longe les routes et les chemins, protège le bétail et le bâti du mauvais temps. L'ensemble des haies donne quelques fois lieu à un véritable paysage bocager. Elle constitue un facteur important de biodiversité florale et animale. Elle peut également être le support de production : bois de chauffage ou bois d'œuvre, fruits, nourriture des animaux, ...

Massivement disparue du territoire tarn-et-garonnais suite aux évolutions culturelles et au remembrement, la haie apparaît comme un élément essentiel de nos paysages ruraux.



Paysage "bocager" dans le département

PALETTE VEGETALE (Liste non exhaustive)

Quelques arbres de nos campagnes :

- Erable champêtre (*Acer campestre*)
- Charme (*Carpinus betulus*)
- Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Alisier torminal (*Sorbus torminalis*)
- Merisier (*Prunus avium*)
- Orme champêtre (*Ulmus minor*)
- Prunier (*Prunus domestica*)
- Poirier franc (*Pyrus communis*)

Les arbustes les plus courants :

- Aubépine (*Crataegus*)
- Buis (*Buxus sempervirens*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Cornouiller (*Cornus sanguinea*)
- Eglantier (*Rosa canina*)
- Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- Laurier sauce (*Laurus nobilis*)
- Néflier (*Mespilus germanica*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Prunellier (*Prunus spinosa*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Viorne obier (*Viburnum opulus*)
- Troène des bois (*Ligustrum vulgare*)



Merisier



Alisier torminal

La haie est aujourd'hui revalorisée et encouragée par des aides financières (Conseil Général) et techniques (Association Campagnes Vivantes).

Choisir le végétal en Tarn-et-Garonne

CHOIX ET DIVERSITE DES TYPES DE HAIES

L'urbanisation croissante dans le territoire agricole pose la question de l'intégration paysagère des nouvelles constructions et des nouveaux quartiers.

Cette intégration passe par le traitement des limites : limite de la ville, limite des parcelles.



Haie de buis

Constituée de plusieurs essences locales associant arbres et arbustes, variant selon les terroirs, la haie champêtre est la forme la plus répandue dans le paysage rural. Réalisant des rideaux d'arbres, elle peut prendre la forme de **haies brise-vent**. Maintenu basse, elle est parfois limitée à une **haie arbustive libre ou taillée**.

Le choix d'essences locales garantit une adaptation aux conditions de sol et de climat et assure une continuité paysagère avec le cadre environnant : ainsi, le bocage du Rouergue ou les trames du Bas Quercy. Une tradition de haie taillée et de topiaires de buis existe dans nos campagnes auprès des habitations. Elle peut être une solution pour les nouvelles constructions en milieu rural.



Haie champêtre



Haie monospécifique

La haie monospécifique (constituée d'une seule espèce souvent de résineux à croissance rapide : thuyas, cyprès de Leyland) offre un aspect assez mort de mur vert et pose des problèmes d'entretien sur le long terme. De plus, très répandue, elle banalise le paysage. Elle devrait être limitée à des usages urbains très ponctuels.

La haie vive constituée d'espèces en mélange est une réponse à la fois paysagère et écologique pour la périurbanisation.



Haie fleurie

Enfin, dans les quartiers d'habitations, pour les clôtures végétales, **la haie fleurie** taillée ou libre, peut faire appel à un mélange d'espèces à floraison ou à fructification décoratives.

On évitera cependant les choix trop exotiques en recherchant une harmonisation avec les voisins.

Sur certains territoires, la plantation de haies est recommandée dans le cadre de chartes paysagères, précisant les espèces locales à utiliser. De même, leur maintien et leur développement peuvent être réglementés dans des documents d'urbanisme : P.L.U., cahiers des charges de lotissements.